

## **Réunion du Comité Syndical du 07 décembre 2017**

Convoqué le vingt-neuf novembre deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le sept décembre deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa 84<sup>e</sup> séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

### **84<sup>e</sup> Séance**

**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur Michel BEYSSI  
Monsieur Gérard BOHNER  
Madame Jacqueline BOLIS  
Monsieur Jean-Pierre BUCHE  
Monsieur Christophe CHAPUT  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Serge CHARLEMAGNE  
Monsieur Jacques CHEVALIER  
Monsieur Alain DEAT  
Monsieur Joël DERRÉ  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Laurent DIAS  
Monsieur Philippe GAILLARD  
Monsieur Roger GARDES  
Monsieur Laurent GILLIET  
Monsieur Dominique GUÉLON

Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH  
Monsieur Didier LAVILLE  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE  
Monsieur Bertrand PASCIUTO  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Yves PRADIER  
Monsieur Michel PROSLIER  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur Michel SABRE  
Madame Marie-José TROTE  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Monsieur René VINZIO  
Monsieur Gilles VOLDOIRE

**Avaient donné pouvoir :**

Monsieur Jacques BEAUJON  
Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Roland BLANCHET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Mohand HAMOUMOU  
Monsieur Alain PAULET

à Monsieur Roger GARDSE  
à Monsieur Dominique ADENOT  
à Monsieur Bertrand PASCIUTO  
à Monsieur Gilles PAULET  
à Monsieur Jean-Maurice HEINRICH  
à Monsieur Alain DEAT  
à Monsieur Marc REGNOUX

Étaient excusés / absents :

Madame Nadine ALAPETITE  
Madame Pascale AMEIL  
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Jacques BEAUJON  
Monsieur José BELDA  
Madame Martine BELLEROSE  
Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Roland BLANCHET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Cyril CINEUX  
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX  
Monsieur Jean-Paul CUZIN  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Madame Martine FAUCHER  
Madame Hélène FEDERSPIEL  
Madame Blandine GALLIOT  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mohand HAMOUMOU  
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Grégory LÉPÉE  
Monsieur Yves LIGIER  
Monsieur Christian MÉLIS  
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE  
Monsieur Alain PAULET  
Monsieur Pierre PÉCOUL  
Monsieur Jean-Philippe PERRET  
Monsieur Gilles PÉTEL  
Monsieur Hervé PRONONCE  
Madame Catherine QUEINNEC  
Madame Anne-Karine QUEMENER  
Madame Marie-Jeanne RAYNAL  
Monsieur Christian SIMONET  
Monsieur Gérard VIALAT  
Monsieur Guillaume VIMONT  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

**Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.**

## **Clermont Auvergne Métropole Transfert du Dossier ÉCOCITÉ**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'Assemblée Délibérante qu'en 2009, la candidature de la Ville de Clermont-Ferrand à l'appel à projet national « ECOCITE », sur le projet de requalification et de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean, a permis au territoire du Grand Clermont de faire partie des 13 lauréats sélectionnés au niveau national pour leur « démarche résolument novatrice en matière de durabilité urbaine » au même titre que Marseille, Nantes, Bordeaux, Strasbourg, Montpellier ou Rennes...

Monsieur le Président explique que l'État a souhaité que le périmètre de réflexion stratégique et de gouvernance « ECOCITE » soit plus large que le seul quartier Saint-Jean piloté par la Ville centre et a retenu le périmètre du SCOT du Grand Clermont. À ce titre, le syndicat du Grand Clermont est devenu la structure porteuse du label ECOCITE.

Le dispositif ECOCITE a ouvert des possibilités de financement notamment au fonds « Ville de demain » du programme investissement d'avenir pour des actions innovantes, démonstratrices et reproductibles. L'ambition était de mobiliser autour de quelques grands projets et lieux de laboratoire des « modes de faire la Ville de demain ». Sur la période 2010-2014, le territoire a perçu plus de 2,5 millions d'euros pour des projets tels que :

- l'éclairage public optimisé de la ville de Clermont-Ferrand : système de télégestion de l'éclairage public permettant la télécommande et la télésurveillance de 15.000 points lumineux représentant des économies de 40% ;
- le Véhicule Individuel Public Autonome (VIPA) de Ligier Automobiles : expérimentation d'un véhicule sans chauffeur sur courtes distances, sur un principe d'ascenseur horizontal ;

- le Centre de Distribution Urbain (CDU) porté par le SMTC : une plate-forme de livraisons propres permettant la mutualisation des messageries en centre-ville et une meilleure gestion du dernier kilomètre ;
- le projet de prolongement de la ligne A du tramway clermontois qui a bénéficié d'une bonification.

Monsieur le Président rappelle qu'en 2015, une candidature a été déposée dans le cadre du 2<sup>e</sup> appel à projets « Programme d'Investissements d'Avenir, Ville de demain », grâce au soutien technique de l'Agence d'urbanisme. Une convention pour la période 2016-2020 a été signée en septembre dernier, accordant une enveloppe de 7.238.000,00 € pour soutenir les projets suivants :

- la gestion temporaire et expérimentale des friches sur le secteur St Jean, qui ambitionne de réinvestir et d'animer des espaces anciennement occupés par des industries (ville de Clermont-Ferrand) ;
- la réalisation d'un bâtiment bio climatique (label Bepos Effinergie) « objectif 0 carbone et 0 énergie fossile » au lycée Saint Jean (Conseil régional) ;
- le système d'alerte météorologique pour la prévention du risque inondation à la Tiretaine (Michelin) ;
- la restauration de la biodiversité sur un corridor écologique majeur entre les puys de Bane, Anzelle et Crouël avec notamment des actions sur les sites de Puy Long et de Gandailat (Ville de Clermont-Ferrand et VALTOM) ;
- le concept de déchetterie « nouvelle génération » permettant une plus grande adaptabilité aux types de déchets pour une optimisation des déchets valorisés (Clermont-communauté).

Conformément aux décisions de la Conférence des Présidents et du Bureau de recentrer les missions du Grand Clermont, et en accord avec Clermont Auvergne Métropole, Monsieur le Président propose de transférer le dossier Ecocité à cette dernière et d'autoriser Monsieur le président à signer un avenant à la convention signée le 08 septembre 2016 allant dans ce sens.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **de transférer le dossier ÉCOCITÉ à Clermont Auvergne Métropole ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer un avenant à la convention du 08 septembre 2016 afin de permettre le transfert de ce dossier.**

**À Clermont-Ferrand, vendredi 08 décembre 2017.**

**Dominique ADENOT,  
Président.**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20171207-DCS560-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2017  
Publication : 15/12/2017